

INFO-PARENTS



– Notre journal mensuel

Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://stedouard.csdgs.qc.ca/>



Une année haute en couleur!



Du 28 février au 4 mars

10 mars

18 mars

28 mars

Semaine de relâche – Congé pour les élèves et les enseignants

Date limite pour récupérer les sommes pour la campagne de financement

Journée pédagogique – Congé pour les élèves

Journée d'école – reprise tempête du 17 janvier, **jour 3 de la semaine A**

Période terminée – Inscriptions et réinscriptions

Du 7 au 11 février avaient lieu les nouvelles inscriptions sur rendez-vous ainsi que les réinscriptions via Mozaïk. Si vous avez un enfant qui doit fréquenter la maternelle en septembre prochain, il est toujours temps de prendre rendez-vous avec la secrétaire afin de l'inscrire.

Retards matinaux des élèves - Nouveauté

Nous avons remarqué qu'il y a un grand nombre d'élèves qui arrivent en retard à l'école le matin. Nous vous rappelons que les cours commencent à 7h55 et que chaque élève doit être dans sa classe à cette heure-là afin de ne pas déranger les autres élèves et la routine du matin. Conséquemment, à compter de maintenant, des billets de retards seront remis aux élèves retardataires et des sanctions pourraient être mises en place si nécessaire.

Nouvelle employée à notre école – Mylène Moreault

L'équipe de l'école Saint-Édouard désire souhaiter, officiellement et chaleureusement, la bienvenue à Mylène Moreault. Étant infirmière de métier, elle a un désir de venir nous soutenir à l'école dans plusieurs sphères de la vie de l'école : aide au secrétariat, aide aux élèves vulnérables, aide aux soins des blessures et au protocole Covid, etc. Bienvenue Mylène!

Relevés fiscaux

Du 22 au 25 février, les relevés fiscaux ont été remis soit en mains propres ou ont été envoyés par la poste

Procédure pour déclarer un test positif à la COVID-19

Si votre enfant a été testé positif durant la semaine de relâche, nous vous demandons d'en faire la déclaration via le Portail-Parents <https://portailparents.ca/accueil/fr/>. Il est important de faire une déclaration pour chaque enfant positif tout au long de l'année.

Campagne de financement – chocolat de Pâques

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 10 mars prochain afin de nous retourner vos bons de commande (ainsi que les sommes) pour notre campagne de financement de chocolat de Pâques. Tous les élèves et l'équipe vous remercient de votre précieuse collaboration. 😊

L'équipe de l'école Saint-Édouard

